

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 décembre 2021

RENFORÇANT LES OUTILS DE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4858)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 263

présenté par
Mme Blin

TITRE

Rédiger ainsi le titre du projet de loi :

« visant à promouvoir une forme déguisée d'obligation vaccinale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les propos du Ministre de la Santé tenus dans les médias le 18 décembre dernier se suffisent à eux-mêmes : <https://twitter.com/brutofficiel/status/1472186913406738434?s=21> « Le pass vaccinal est une forme déguisée d'obligation vaccinale ».

Après deux ans de contre-vérités, d'atermoiements et de mensonges, mettre enfin en conformité le titre d'un projet de loi dit "sanitaire" avec la réalité de ce qu'il contient aurait, pour une fois, le mérite de l'honnêteté et de la transparence vis à vis des Français.